



La Municipalité de
SAINTE-CHRISTINE

646, 1^{er} Rang
Sainte-Christine (Québec) J0H 1H0

Avis public

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 366-2022 MODIFIANT LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE CONSTRUCTION, DE LOTISSEMENT ET DES PERMIS ET CERTIFICATS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Heidi Bédard, Directrice générale et greffière-trésorière que :

Lors d'une séance de son conseil tenue, 6 septembre 2022 la Municipalité de Sainte-Christine a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 366-2022 modifiant les règlements de zonage, de construction, de lotissement et des permis et certificats de la municipalité de Sainte-Christine ».

Le règlement n°366-2022 a pour objet de revoir à la hausse les montants des amendes imposées pour une infraction.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la municipalité régionale de comté d'Acton le 15 septembre 2022 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Ledit règlement est déposé à mon bureau et que quiconque désire en prendre connaissance peut le faire sur les heures et jours d'ouverture de l'hôtel de ville.

Donné à Sainte-Christine ce 20 septembre 2022.

La directrice générale et
greffière-trésorière,

Heidi Bédard